



CONVENTION DE PARTENARIAT COMITE D'ENTREPRISE

(à nous retourner par email ou par courrier)

Entre les soussignés, d'une part :
SARL MEDINA SPA
2 Rue Temponières
31000 TOULOUSE
SIRET : 808.208.565
Tel : 05 61 38 78 17
Mail : contact.medinaspa@gmail.com
Représenté par : Jamila HIYAB, Gérante.

Le CE conventionné:
Représenté par :
Adresse :
Code postal et Ville :
Siret :

Il est convenu ce qui suit:

Article 1: Accueil

MEDINA SPA propose des prestations bien-être et esthétique par le personnel du Comité d'Entreprise nommé ci-dessus.

Article 2: Conditions de partenariat

Le Comité d'Entreprise nommé ci-dessus s'engage:

-À diffuser auprès de ses salariés l'information concernant l'offre MEDINA SPA

-Ne pas établir de convention de partenariat avec d'autre spa-hammam durant la validité cette convention.

Article 3: Réservations

Les réservations des salariés bénéficiaires de l'offre CE devront passer obligatoirement par la réservation par téléphone au 05.61.38.78.17 auprès d'une de nos hôtesses.

Article 4: Tarifs

Le tarif CE de -25% à 35 % est appliqué par MEDINA SPA sur l'ensembles des prestations et bons d'achats proposés par MEDINA SPA.

Le tarif CE est appliqué exclusivement au détenteur de la carte CE de la société conventionné ci dessus ou de tous justificatifs permettant de le relier à la société conventionné.

Le tarif CE est appliqué sur les Bons Cadeaux pouvant être offerts par les salariés du Comité conventionné.

Article 5 : Règlements/Modalités de Paiement

Les clients salariés bénéficiaires de l'offre CE auront la possibilité de réserver leur prestation via le site www.medinaspa.fr rubrique « Offres CE et partenaires »

En cas de non-prépaiement, les salariés s'engagent à régler immédiatement la somme demandé en caisse (par chèque, en liquidité, par carte).

La présente convention prend effet dès la signature.

Elle est renouvelable par tacite reconduction au 1er de chaque année.

Elle peut être modifier par accord entre les signataires ou dénoncée par l'une ou l'autre des parties, sous réserve d'un préavis d'un mois, notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

Signatures, Cachets
Mentions « lu et approuvé »

Pour Medina Spa,

Pour le Comité d'entreprise désigné ci-dessus,